

Grâce : hébreu : 'HéN , + HèSèD ; grec : χάρις (caris) ; latin : gratia

Vocabulaire d'une importance extrême pour la science théologique. Il convient de le préciser le mieux possible. En effet, les controverses sur "la liberté et la grâce", sur la "nécessité de la grâce", sur la "définition de la grâce" (prévenante, suffisante, nécessaire, efficace...) se sont délayées tout au long de l'histoire de l'Eglise. Encore aujourd'hui, entre les diverses confessions chrétiennes, les malentendus et parfois les oppositions restent irréductibles. Il faut donc impérativement savoir ce que le Saint Esprit de Dieu, "*qui nous conduit vers la vérité tout entière*", a exprimé par le mot "grâce".

Le mot français dérive directement du latin "**gratia**", dont il reproduit les consonnes; lui-même vient de "gratus" = "accueilli avec faveur", d'où les mots "gratifier, gré..." Le sens latin : « faveur, pardon, remerciement », subsiste en italien et espagnol: en effet le mot "merci" se dit encore en italien, "grazia" et en Espagnol "gracias". A partir du 17^e siècle, le mot français « grâce » s'est limité au sens théologique. On a encore "grâce à toi, grâce à vous", pour exprimer un remerciement. Et nous avons l'adjectif "gracieux": agréable à voir ou à entendre.

Dans le Nouveau Testament nous trouvons le mot grec: "χάρις", qui bien avant Jésus-Christ était employé dans le sens de "lumière, joie, agrément..."; et aussi "bienveillance, faveur..." Il vient de la racine "χαρ" qui signifie "briller" ; χάρις = ce qui brille, ce qui réjouit, ce qui charme... Ce mot est donc associé à la lumière. "*Dieu est lumière*" nous dit saint Jean, "*aucune ténèbre en lui*". La grâce se rapporte donc directement à Dieu, et, de fait, elle vient de Dieu. De nombreux dérivés "χαριστος": charmant, agréable, "χαρισμα" : récompense, don gracieux... « charisme ».

Le vocable se présente au début de l'Evangile, dans la parole de l'Ange Gabriel, au moment de la salutation angélique (Luc 1/28) : "χαίρε κεχαριτωμένη"; χαίρε est traduit habituellement par "*Je vous salue Marie*", en copiant sur le latin "*Ave Maria*", alors que le verbe "χαίρω" - de la même racine que χάρις - signifie « se réjouir, être heureux », à l'impératif ici: "*Réjouis-toi*". Le mot qui suit : "κεχαριτωμένη" = "ayant été rempli de la grâce", "comblée de grâce", ou "de la bienveillance", est le participe parfait passif du verbe "χαριτω" (dictionnaire de Bailly) . A lui seul, il évoque l'action divine en sainte Marie; l'Eglise s'est appuyée sur ce mot – outre la Tradition constante des pères – pour définir l'Immaculée Conception. Il figure aussi en Eph. 1/6 : "*il nous a prédestinés à l'adoption filiale en Jésus-Christ, selon le bon vouloir de sa volonté, à la louange de la gloire (δοξα) de sa grâce (χάρις) de laquelle il nous a comblés (εχαριτωσεν) dans le bien-aimé*". Nous pouvons comme sainte Marie être comblés de cette même grâce : faveur divine ! (lire tout le début de cette épître aux Ephésiens) - "χάρις" revient souvent dans le vocabulaire chrétien pour signifier l'action de Dieu bienveillante, vivifiante,

rédemptrice dans le baptisé, conscient de son Baptême qui l'a élevé à la filiation* divine.

Le mot français "charme" (grec "χαρμα"), dérive de la même racine grecque. Ainsi ce qu'il y eut de meilleur dans la "πολιθεια" = la civilisation de la cité grecque, s'est épanoui dans la grâce chrétienne.

Le sens théologique du mot "grâce" a été bien défini par le concile de Trente, dans le Décret sur le péché originel, (ch.5), lorsqu'il enseigne clairement que le péché originel et sa culpabilité sont détruits par la « grâce » accordée à celui que la Foi justifie. Ce texte est d'une grande valeur. (Voir notre Traité de la Justification)

De même le mot "grâce" a été parfaitement précisé dans le Décret sur la Justification, où le Concile explique d'abord la nécessité de la grâce divine pour que la créature humaine puisse se relever de son état de déchéance en raison du péché * originel , ensuite, les conditions qu'il faut remplir, les dispositions de coeur, et l'esprit qu'il faut avoir, pour obtenir cette "grâce", et pour demeurer en "état de grâce", c'est-à-dire dans la faveur de Dieu et recevoir les dons * du Saint Esprit. C'est ainsi que la théologie catholique a défini ce qu'est la grâce "actuelle" = un secours qui vient gratuitement de Dieu dans telle ou telle circonstance; et la grâce "sanctifiante" = la présence du Saint Esprit dans l'homme justifié par la foi, ayant retrouvé sa véritable identité - l'image et la ressemblance de Dieu - dans la connaissance et l'amour de la Sainte Trinité.

Voici le canon n°5 sur le péché originel pardonné et supprimé par la grâce de Dieu: (Extrait de mon ouvrage : "Traité de la justification.")

Chap.5 - Si quelqu'un dit que la culpabilité du péché originel n'est pas supprimée par la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ, laquelle est conférée dans le baptême; ou encore s'il affirme que n'est pas entièrement enlevé ce qui comporte une raison propre et véritable de péché, mais s'il dit que cela est seulement raclé ou non imputé : qu'il soit anathème. En ceux qui sont re-nés, en effet, Dieu ne hait rien, car "il n'y a rien qui soit motif de condamnation pour ceux qui sont vraiment ensevelis avec le Christ par le baptême dans la mort" (Rom.6/4), qui "ne marchent pas selon la chair" (Rom.8/1), mais qui ayant dépouillé le vieil homme et ayant revêtu l'homme nouveau qui est créé selon Dieu (Eph. 4/ 22s. Col. 3/9 s.) sont devenus innocents, purs, immaculés, sans reproche et pour Dieu des fils aimés, "héritiers de Dieu et cohéritiers du Christ" (Rom.8/17), de sorte que, désormais, rien ne les empêche d'entrer au ciel.

Racines hébraïques.

En hébreu le mot qui fut traduit par "grâce" : "**HéN**" se retrouve dans le prénom féminin "Anne": HaNaH. HaNaN = faire une grâce, HaNOUN = gracieux.

Ce vocable se présente pour la première fois dans l'Écriture en Genèse 6/8 : "*Noé trouva grâce aux yeux de Dieu*". Puis nous le retrouvons en Gen.19/19 : Lot a trouvé grâce aux yeux de Yahvé qui l'arrache à la ruine de Sodome. Ce mot revient plusieurs fois dans le dialogue, très émouvant, de Moïse avec Dieu: Gen 33/12-17. "*Si j'ai ta faveur...*" "Et Dieu lui dit: "*Tu as trouvé grâce à mes yeux et je te connais par ton nom.*" Puis le fameux passage où Moïse ne peut voir Dieu face à face, mais seulement entendre sa voix....

Cette expression : "*Si j'ai trouvé grâce à tes yeux*" revient assez souvent dans le texte sacré: avec le sens de beauté, d'agrément, d'amabilité. Nous sommes en effet très proches du mot grec: "χαρις".

Un autre mot a aussi le sens de "faveur", de grâce : "**HèSèD**" On rencontre ce mot dans l'épisode très significatif du 2ème livre de Samuel, ch.24, où David perd la faveur de Dieu pour avoir recensé le peuple, puis la retrouve par son repentir à la voix du Prophète Gad, en offrant des sacrifices d'expiation (v.23). C'est le mot qu'emploie le prophète Isaïe dans les chants du "serviteur" de Yahvé 42/1-9; 49/1-6, 50/4-11, 52/13 53/12 : "*Voici mon serviteur que je soutiens, mon élu en qui mon âme se complaît, j'ai mis sur lui mon esprit pour qu'il apporte aux nations le droit*". Ces chants désignent, avec une vérité étonnante, notre Seigneur Jésus-Christ comme le "Juste" * "*plein de grâce (χαρις) et de vérité,*" mais qui, en raison de la contradiction qu'il affronte de la part des hommes charnels, devient l'homme des douleurs persécuté et rejeté comme un objet de rebut. (Is. ch. 53)

C'est cette même parole, exprimant la faveur divine, que le Père a prononcée lui-même au baptême de Jésus et à la Transfiguration: "*Voici mon fils bien-aimé en qui j'ai mis toute ma faveur*" : ευδοκησα (Mt. 3/17) que l'on traduit aussi : "J'ai mis mes complaisances", "**ευδοκια**" : faveur , bienveillance. "ευ-δοκεω" = bien-plaire, d'où complaire. Ce mot, très important, est aussi celui qu'ont chanté les Anges le jour de Noël. On a traduit faussement par "Les hommes de bonne volonté", alors qu'il faut dire : "les hommes de la complaisance", de la "faveur divine": Ce mot désigne en premier lieu les saints géniteurs du Christ qui, par la foi, ont obtenu la justification aux yeux du Père, et ont eu le privilège d'engendrer le Sauveur par la Vertu fécondante du Saint Esprit.

Ce qui démontre que la première récompense de cette foi qui est venue dans le monde, (Gal. ch 3 fin et 4 début) fut la génération sainte, virginale et glorieuse du Christ qui est non seulement "*le fils de l'homme*", mais le "*Verbe fait chair*".

"La liberté et la grâce" : Dieu offre sa grâce, mais nous restons toujours libre de l'accepter ou de la refuser; c'est bien pourquoi sainte Marie a dû librement prononcer son "Fiat" avant de concevoir l'enfant Jésus. Nous pouvons et nous devons réclamer la grâce divine, don que Dieu ne refuse pas si la prière est sincère. "*Vous*

qui êtes mauvais, vous savez donner de bonnes choses à vos enfants, à combien plus forte raison votre Père donnera-t-il l'Esprit-Saint à ceux qui le lui demandent".
(Luc 11/13)

oooooooooooooooooooooooo